

CNT-INFOS



Novembre 2012

BULLETIN D'INFORMATION DES SYNDICATS CNT DE LA RÉGION PARISIENNE

33, RUE DES VIGNOLES, 75020 PARIS / MAIL : BR.RP@CNT-F.ORG / WEB : WWW.CNT-F.ORG/URP

Edito

Sous toutes les latitudes la course au profit ne génère qu'injustices sociales. Depuis des années la part qui revient aux travailleurs ne cesse de diminuer (bas salaires, emplois précaires, chômage massif) au profit de ceux qui détiennent le capital. L'Etat, même quand il est de gauche, continue de prendre des mesures favorables comme récemment le crédit d'impôt de 20 milliards accordés aux entreprises donnant le sourire au Medef, à la très libérale Commission Européenne et aux entreprises privées qui garderont dans le domaine de l'actionariat privé les bénéfices réalisés. C'est une aide aux entreprises privées sans contre partie sur la répartition du temps de travail et des richesses. Ah si ! une contre partie importante qui aura des conséquences : « les grands syndicats » pourront avoir plusieurs sièges dans les Conseils d'Administration, c'est-à-dire cautionner ce système de l'injustice sociale avec ses plans de licenciements, ses fermetures d'usines, ses travailleurs privés de travail, ses CDD, ses temps partiels imposés, mais aussi ses CDI qui ne servent plus à rien quand il s'agit de fermer les usines et les rouvrir ailleurs à moindre coût salarial, à moindre coût fiscal... Faisant fi de toute trace de projet humain.

Le temps n'est pas aux compromissions ni aux compromis avec les détenteurs du capital. Le temps est à la lutte ! Pas les uns après les autres ! Ni les uns contre les autres ! Mais tous ensemble unis contre ce système injuste qui permet aux plus riches de continuer de s'enrichir !

Si certains travailleurs semblent s'en sortir, c'est parce que d'autres restent au bord de la route. La solidarité doit donc être indéfectible entre tous ceux qui, avec ou sans travail, avec ou sans papiers, en France et partout ailleurs (Grèce, Espagne, Italie, Portugal...), sont victimes de ce système.

En même temps que la lutte, il nous faut s'organiser, poser les jalons de la répartition égalitaire des richesses, le sens que nous voulons donner à notre travail, et participer à construire une société avec du travail pour tous !



POLE EMPLOI, LE CONTROLE SOCIAL S'ACCELERE

Chaque année, Pôle Emploi procède à près de 500 000 radiations. Lorsque le couperet tombe l'allocation chômage est suspendue pour une durée de 2 mois. Durant cette période, l'identifiant 147852 P radié pour s'être présenté 7 mn en retard à son RDV devra se démerder pour continuer à vivre, se loger, s'alimenter, payer ses factures et ne parlons même pas de l'accès aux loisirs.

Pour Pôle emploi, l'identifiant 147852 P n'est qu'un chiffre, une statistique parmi tant d'autres permettant aux agents de déshumaniser les situations et d'appliquer à la lettre des directives visant à contrôler et punir les classes populaires privées d'emploi.

Submergés par le nombre d'inscrits au chômage, les agents sont invités à gérer un « portefeuille » de demandeurs d'emploi. L'identifiant 147852 P n'est alors plus considéré comme un usager mais comme un client ayant tendance à se multiplier... Ces « portefeuilles » plafonnent en moyenne à 200 chômeurs par conseiller et peuvent atteindre des pics à 350 dans le 93 !

Une fois sa peine terminée, l'identifiant 147852 P peut de nouveau être considéré comme une ressource financière. En effet, dès sa réinscription, l'identifiant 147852 P s'est vu proposer de manière unilatérale un suivi par une boîte privée. Entre les radiations et le suivi externalisé tous les moyens sont bons pour diminuer les portefeuilles ! Or, depuis la fusion, l'externalisation du suivi s'est généralisée. La privatisation rampante du service public de l'emploi progresse. Des boîtes privées remportent des marchés pour des ateliers ou des prestations bidons et s'engraissent sur le dos des chômeurs et des précaires. Parmi ces requins, nous retrouvons par exemple Altedia créée par Raymond Soubie, conseiller spécial

de Sarkozy !! Ce cabinet de reclassement a remporté le suivi des ouvriers de l'usine Continental. Sur les 1120 licenciés, 250 ont été reclassés. Pour ce carnage, Altedia a touché la modique somme de 6 millions d'euros.

Entre les privatisations, la dématérialisation des échanges via internet et le 3949, le service s'est considérablement dégradé, les conflits entre l'administration et ses « clients » se sont multipliés. Seul aspect positif, le suivi mensuel personnalisé (SMP) mis en place pour fliquer les chômeurs s'écroule sous son poids et est aujourd'hui officiellement mort sur le champ de bataille du contrôle social.

Pour maintenir un semblant de service, et trouver de nouvelles armes de flicages, Police Emploi vient de nous pondre un nouveau plan stratégique. Ce plan comporte 2 mesures emblématiques : un accompagnement différencié selon les profils suivant leurs degrés d'éloignement de l'emploi et la création d'équipes de contrôleurs pouvant aller jusqu'à contrôler un demandeur d'emploi chez lui et même tracer ses connexions internet !

Pour résister, nous devons nous regrouper. Nous menons une action contre le contrôle social des chômeurs en proposant un cadre d'informations juridiques et d'actions collectives pour « stopper les radiations » du Pôle Emploi. Qu'est ce qu'on y gagne ? Beaucoup de bons moments et du contrôle social en moins, parce que l'identifiant 147852 P qui ramène vingt accompagnateurs quand son conseiller à l'emploi ou son travailleur social le fait chier a de grandes chances qu'on lui foute la paix quelques temps, même en cette période de pressions accrues.

N'hésitez pas à contacter la CNT ou à passer directement à l'une de nos permanences syndicales.

CNT c'est quoi ?

UN SYNDICAT Parce que le syndicat est une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

SOLIDAIRE Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

ANTICAPITALISTE Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement. Un projet révolutionnaire.



SAMEDI 1er DECEMBRE

14H - Place Stalingrad - Paris



CAE, CDD, VACATAIRES, CONTRATS D'AVENIR...

L'ETAT

1er EMPLOYEUR de Précaires

L'Etat est aujourd'hui le premier employeur de personnels précaires ; temps partiel imposé, emplois aidés-CAE, vacations, recours aux CDD se multiplient. On estime à près d'un million le contingent de précaires au sein de la fonction publique : 14% des agents de la fonction publique hospitalière ne sont pas titulaires, cette proportion atteint 21% dans la fonction publique d'Etat principalement dévolue aux domaines de l'Education et la Recherche, de la Culture, de la jeunesse et des sports, tandis que l'on compte près de 30% d'agents non-titulaires et de contrats aidés dans la fonction publique territoriale. Pour l'Etat et les administrations, ces postes ne sont pas destinés à être pérennisés mais à renouer avec une activité professionnelle ou à combler un besoin ponctuel de l'administration. Concrètement le recours aux emplois précaires et aidés aboutit par définition à une impasse professionnelle pour les agents concernés : revenus aléatoires et inférieurs à la norme du privé comme du public, non-reconnaissance de l'expérience, de la technicité de l'emploi, perspective d'avancement inexistante, insécurité de l'emploi et retour à la case chômage pour beaucoup d'entre eux après quelques mois de bons et loyaux services ! Ce qui ne représente pour l'Etat qu'une variable d'ajustement à un coup humain : les

personnels non-titulaires (en majorité des femmes 60%) souffrent d'insécurité économique, sociale et personnelle (comment obtenir un prêt immobilier dans ces conditions ? Comment réunir toutes les garanties pour louer un appartement ?), et sont les jouets de la flexibilité. Il faut ajouter à cela que peu d'organisations syndicales se mobilisent réellement pour porter leurs revendications. De CES en emplois-jeunes, de CAE en contrats d'avenir, les mesures prises par les gouvernements successifs ne sont que des caches misères qui installent sciemment près d'un million de travailleurs dans la précarité en essayant de masquer l'évidence : il faut embaucher dans la fonction publique ! Ces emplois occupés par des précaires sont en réalité indispensables au fonctionnement des services dans lesquels ils interviennent. Il est illusoire de penser que si la population française augmente constamment, ses besoins en termes de service public vont en s'amenuisant, la situation dramatique des hôpitaux et de l'école en témoignant.

Vacataires, contractuels, CAE et demain Contrat d'Avenir, rejoignez nous et bâtons nous pour la titularisation de tous les précaires sans conditions de nationalité ou de diplôme !

DANS LE PRIVE

LA PRECARITE C'EST PAS DU CINEMA

Ni Science Fiction, ni comédie dramatique, la précarité dans le privé c'est pas du cinéma mais une réalité bien ancrée. Faut dire que lorsque les patrons se prennent pour des scénaristes d'Hollywood, leur imagination pour nous en mettre plein la gueule déborde. Les effets spéciaux destinés à nous plonger dans le monde merveilleux du précaire rivalisent avec leurs homologues américains. L'oscar de l'exploitation est particulièrement disputé cette année. Allez présentation des nominés !

Commençons par l'industrie du bâtiment : recours au travail non déclaré, embauche de sans papiers pour abaisser le coût du travail, mépris des règles de sécurité se traduisant par des accidents du travail. En plus de t'exploiter le patronat du BTP te mutile ou t'assassine. Du lourd en terme de challenger !

Un autre prétendant ayant également toutes ses chances de victoire : le secteur de la propreté. En externalisant les activités de nettoyage, le patronat a trouvé une arme redoutable permettant de niveler les conditions salariales par le bas et de diviser les salariés exerçant pourtant sur le même lieu de travail. Les temps partiels imposés sur des horaires éclatés entre l'aube et le crépuscule sont la norme. Les femmes étant naturellement les premières concernées !

N'oublions pas le secteur des transports et de la logistique. Le recours à l'intérim est désormais la norme. Pour obtenir un CDI, le parcours du combattant peut durer plusieurs années. Les missions plus ou moins longues s'enchaînent, la promesse de l'emploi durable agitée telle une carotte destinée à augmenter ta productivité. Mais lorsque l'activité économique ralentit, finie la prime de précarité, terminées les claques dans le dos du boss accompagnées des « t'es un bon toi ! », plus de missions, plus de boulot et retour au chomdu !

Allez on pourrait s'attarder sur l'industrie du spectacle et ses intermittents, sur l'industrie des médias et ses pigistes, sur l'hôtellerie/restauration et ses heures supplémentaires jamais payées ou sur la grande distribution et ses CDD illégaux mais nous manquons cruellement de place !

Quoi qu'il en soit, la prochaine cérémonie des Oscar de l'exploitation promet un beau spectacle, à moins que nous qui travaillons, nous qui engraissons ces profiteurs, décidions de nous organiser et de nous battre tous ensemble classe contre classe !

PERMANENCES SYNDICALES 75-77-92-94-95

Les permanences syndicales animées bénévolement par des syndicalistes de la CNT sont des lieux d'échanges, et d'actions collectives. Vous pouvez passer pour vous informer sur les contrats de travail (CDI, CDD, CAE, INTERIM...), sur les recours face à un licenciement ou une sanction disciplinaire... Inscrit au Pôle Emploi, ou en projet de ville, vous venez de recevoir un avis de radiation; vous galérez pour toucher le chômage ou le RSA...

Venez vous renseigner, nous rencontrer pour connaître et faire appliquer vos droits.

PARIS Au local de la CNT, 33 des Vignoles

- Permanence régionale tous les lundis de 14h à 19h
- Permanence du Syndicat Unifié du Bâtiment (SUB) tous les samedis de 10h à 12h
- Permanence du Syndicat Santé Social tous les 4e jeudis de chaque mois de 19h à 20h
- Permanence du Syndicat du Commerce (SCIAL) tous les vendredis de 18h à 20h30
- Permanence du Syndicat de l'Informatique (SII) tous les derniers mercredis de chaque mois de 18h à 20h

NANTERRE (CNT 92) à la maison des association, 11 rue des anciennes mairies, tous les 1ers mardis de chaque mois

CHOISY LE ROI (CNT 94), à la Maison des syndicats, 27, boulevard des Alliés, 1er étage, salle Beauré, tous les vendredis de 17h à 19h

St Ouen L'AUMONE (CNT 95), à la Maison des syndicats, 6, rue de la Chapelle, tous les mercredis de 14 h 30 à 18 h 30

CHELLES (CNT 77), à la bourse du travail autogérée, 1 bis impasse Émilie, tous les mercredis de 18 h à 20h

POUR LES SANS-PAPIERS

LA GALERE S'AGGRAVE

Le rétrécissement du droit au séjour est, parfaitement lisible dans les politiques migratoires mises en places par les différents gouvernements, dont le discours assumé du « chiffre » en matière de reconduites à la frontière a marginalisé la revendication de régularisation de tous les sans-papiers.

Ce durcissement va de pair avec une restructuration de l'appareil économique, qui induit les délocalisations et produit des vagues de licenciements dans l'industrie : De premiers sacrifiés, les immigrés deviennent rapidement les premiers précaires à pâtir de la réintroduction, dans des secteurs (Bâtiment, Restauration et services) qui restent rétifs à l'automatisation et/ou la délocalisation, de pratiques déstructurantes de gestion de la masse salariale. Une politique d'utilitarisme migratoire est alors parfaitement adaptée à une volonté délibérée du capitalisme à accroître fortement ses profits, et donc les inégalités.

Ceux qui prennent le temps d'analyser l'évolution du droit au séjour, constatent que la distribution mesurée de cartes de séjour « salarié » s'accompagne de difficultés croissantes pour obtenir ou renouveler une carte « vie privée et familiale », et que pour la délivrance de cette dernière il devient fréquent que les préfetures demandent aux intéressés un contrat de travail. L'objectif de faire diminuer la part de l'immigration « familiale » au profit de l'immigration « de travail » pourra ainsi paraître rempli, sans que la réalité sociologique de l'immigration ait bougé.

La solidarité syndicale est plus que tout nécessaire afin de soulager ceux que la précarité touche le plus.

CHOMEUR

TU PEUX VOTER POUR LES ELECTIONS TPE !

Si au 31 décembre 2011, tu étais salarié d'une entreprise de moins de 11 personnes ou employé à domicile, tu peux comme 4.5 millions d'autres salariés choisir une organisation syndicale pour te représenter. Une occasion pour toi en choisissant un syndicat combatif. Nos patrons, eux, sont représentés et organisés (Medef, CGPME, UPA, etc.) Pourquoi pas nous ?

Face à la mise en concurrence et à l'isolement, opposons nos valeurs de solidarité et de fraternité ! Tu peux voter, par correspondance ou par internet du 28 novembre au 11 décembre 2012, mais plutôt que de voter seul devant ton ordinateur, la CNT te propose de la rejoindre **le 8 décembre prochain dans le bureau de « vote festif et combatif »** qu'elle ouvre entre 13 heures et 19 heures dans ses locaux du 33, rue des Vignoles (75020 Paris).

Une occasion pour :

- 13h: rencontrer les différents syndicats CNT
- 15h: assister au ciné-club enfants (2/6 ans) et goûter costumé du Syndicat du bâtiment
- 17h: participer à une scène ouverte
- et bien évidemment voter !

Ne pas oublier, de se munir, pour voter, des codes d'accès reçus du ministère...

LA COTISATION SOCIALE : UN REMÈDE À LA CRISE ET UNE ALTERNATIVE AU CAPITALISME ?

vendredi 30 novembre à 19 heures

Trou de la Sécu ? Coût du travail ? C'est le travail qui crée la richesse ! Venez débattre avec la CNT, le réseau salariat et...



Bernard Friot

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL - RÉGION PARISIENNE
33, RUE DES VIGNOLES 75020 PARIS
MÉTRO AVRON, BUZENVAL ET NATION
BR.RP@CNT-F.ORG - HTTP://WWW.CNT-F.ORG/URP

coorganisé avec Réseau salariat